

Commune de SAINT VICTOR

Séance du 25 février 2023

Le samedi vingt-cinq février deux mil vingt-trois à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Daniel SAPET, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

Absent excusé : Axel CABLÉ pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL.

OBJET : *Rénovation du pont de Lantier.*

Monsieur Patrick MARGAND est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire, informe les membres du conseil municipal du projet de rénovation du pont de Lantier suite à de nombreux choc sur le parapet de l'ouvrage.

Ainsi, les travaux portent principalement sur de la maçonnerie avec un élargissement de la bande de roulement et la pose d'un nouveau tapis en enrobée sur cette même bande.

Monsieur le Maire informe qu'au vu de leur surface et du montant estimé, ces travaux de rénovation du pont de Lantier requièrent de faire appel à une entreprise de maçonnerie.

Le coût estimé de la mission de maçonnerie étant inférieure à 100 000 € HT, la procédure à mettre en œuvre est celle de la procédure adaptée sous forme restreinte puisque 3 participants ont été retenus.

Cette consultation a donc été lancée le mardi 6 mars et se terminera le 6 avril 2023

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire, et avoir délibéré à 13 voix pour et 1 contre (Bernard MAGNOULOUX), le conseil municipal :

APPROUVE le projet présenté ;

AUTORISE le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de ces travaux.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Le Maire,

Patrick MARGAND

Alain MESBAH-SAVEL





Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 13

Absents : 1

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 13

Contre : 1

Abstentions : 0